

Le devenir des diplômés d'une licence professionnelle en formation initiale - Promotion 2013 - Enquête 2015 -

L'offre de formation de licences professionnelles à Lille 1 est surtout fournie en diplômes d'économie gestion et de sciences de l'ingénieur, ce qui explique que 7 diplômés sur 10 sont issus de ces disciplines. La licence professionnelle reste un bon moyen pour les jeunes passés par un BTS d'accéder à un diplôme de niveau Bac + 3 (57 % des diplômés de la promotion 2013 ont validé un BTS avant la licence pro).

A l'issue de leur diplôme de licence professionnelle, 32 % des diplômés poursuivent des études (essentiellement en M1 pour les diplômés d'économie gestion) et 14 % ont validé un diplôme supérieur à la licence pro deux ans plus tard.

Pour ceux qui n'ont pas validé de diplôme de niveau supérieur, l'insertion professionnelle est bonne : outre un taux d'insertion professionnelle de 93 %, les diplômés occupent des postes correspondant à un niveau de qualification Bac + 3 (77 % de professions intermédiaires et 15 % de cadres), 93 % travaillent à plein temps, avec un salaire net mensuel médian de 1600 €.

Les trois quarts des diplômés sont insérés dans le secteur privé et les deux tiers des diplômés s'insèrent dans la région Nord Pas de Calais (72 % dans la région des Hauts de France).

Deux ans après le diplôme, 93 % des diplômés se disent satisfaits de l'emploi occupé.

Amélie MACREZ - Responsable de l'enquête
Martine CASSETTE - Directrice de l'OFIP

Bref sur l'enquête

Tous les ans l'OFIP interroge les diplômés de licence professionnelle. Depuis 2009 l'interrogation est menée dans le cadre de l'enquête nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : outre les questions obligatoires de cette enquête nationale, l'OFIP maintient ses propres questions pour poursuivre ses analyses à long terme.

Pour la promotion 2013, 517 diplômés ont été concernés par cette enquête (hors FUPL, délocalisés, étrangers hors baccalauréat obtenu en France et formation continue), 476 ont répondu, soit un taux de réponse de 92 %. Les diplômés ont été interrogés sur leur devenir 30 mois après leur licence professionnelle (situation au 1er décembre 2015).

Les données ont été pondérées par mention de licence professionnelle.

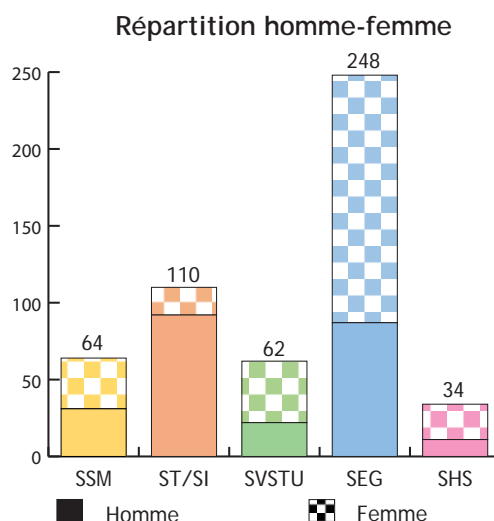
Mars 2016

Caractéristiques socio-démographiques et scolaires des diplômés

En 2012-2013 à Lille 1, 517 étudiants ont été diplômés de licence professionnelle en formation initiale. 48 % étaient inscrits dans une licence professionnelle du domaine Sciences Economiques et Gestion (SEG), 21 % en Sciences et Technologie / Sciences pour l'Ingénieur (ST/SI), 12 % en Sciences de la Vie, de la Santé, de la Terre et de l'Univers (SVSTU) et en Sciences et Structures de la Matière (SSM), 7 % en Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Le taux de féminité était de 53 % mais il différait selon les domaines : dans les filières ST/SI les femmes ne représentaient que 16 % des diplômés alors qu'elles étaient plus de 65 % parmi les licences professionnelles des domaines SVSTU, SEG et SHS.

Auparavant 62 % des diplômés avaient obtenu un bac général, 32 % un bac technologique et 7 % un bac professionnel. 36 % des diplômés ont obtenu un baccalauréat dans

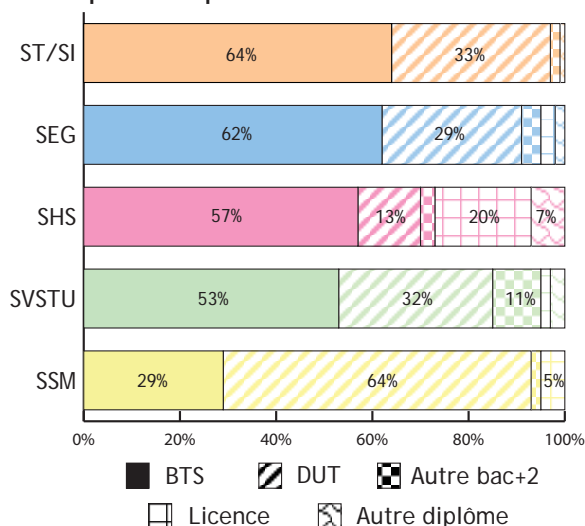


un lycée de la Métropole Européenne de Lille, 21 % dans un autre lycée du Nord, 18 % du Pas-de-Calais et 4 % de Picardie. 59 % des diplômés de SHS n'ont pas obtenu leur bac dans le Nord-Pas de Calais-Picardie (cela concerne 21 % de l'ensemble des diplômés). De même les diplômés de SHS et de SSM ont plus souvent fréquenté un lycée picard (9%).

57 % des diplômés avaient validé un BTS à l'entrée en licence professionnelle. 34 % des diplômés avaient auparavant obtenu un DUT, 4 % un autre bac+2 (DEUST, ...), 4 % une licence, et 2 % un autre diplôme (master, autre LP, ...). Les diplômés de BTS sont plus fréquents en ST/SI et SEG. La part de diplômés de DUT est plus importante en sciences, cela concerne un tiers des diplômés de ST/SI et SVSTU et 64 % des diplômés de SSM.

Pendant leur licence professionnelle, 21 % des diplômés avaient un contrat d'apprentissage, 14 % un contrat de professionnalisation ; 64 % ont effectué un stage. 28 % étaient boursiers. En moyenne les diplômés ont obtenu leur licence professionnelle à 22 ans.

Diplôme le plus haut à l'entrée en LP



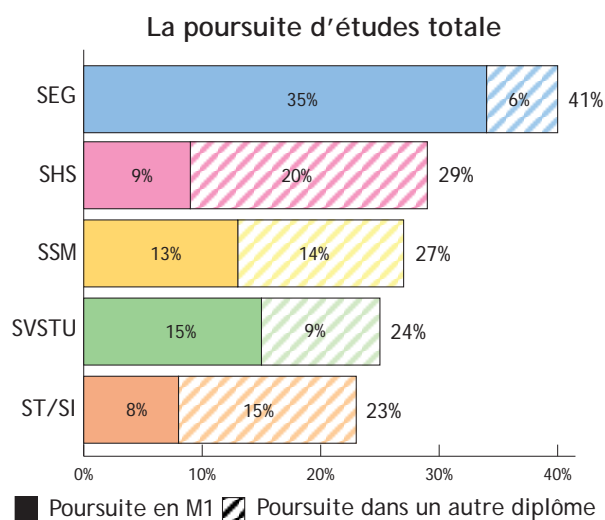
Poursuite d'études après la licence professionnelle

Entre septembre 2013 et décembre 2015, 32 % des diplômés de licence professionnelle se sont réinscrits au moins une année dans l'enseignement supérieur.

Ces diplômés sont plus fréquemment ceux qui avaient obtenu un bac général et ceux qui n'avaient pas de bourse l'année de leur licence professionnelle. De même les diplômés ayant obtenu auparavant un DUT ou un autre bac+2, les diplômés ne venant pas de la région Nord-Pas de Calais-Picardie ou encore les diplômés en contrat de professionnalisation pendant la licence professionnelle, ont poursuivi plus souvent leurs études que les autres.

Parmi les diplômés qui ont poursuivi des études, 68 % se sont réinscrits en M1, 11 % en licence, 4 % en école de commerce ou d'ingénieurs, 4 % dans une autre licence professionnelle et 13 % dans un autre diplôme. 26 % des diplômés en poursuite d'études sont restés à Lille 1. Pour la suite de leurs études 43 % ont poursuivi en alternance : 20 % avec un contrat d'apprentissage et 23 % avec un contrat de professionnalisation.

14 % des diplômés ont obtenu un diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle. Ces diplômés ne seront pas pris en compte dans les paragraphes sur la situation professionnelle.



Situation professionnelle au 1er décembre 2015

Diplômés n'ayant pas obtenu un diplôme supérieur à la licence professionnelle

Au 1er décembre 2015, 77 % des diplômés n'ayant pas obtenu un diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle sont en emploi, 6 % en recherche d'emploi, 16 % en études et 1 % sont sans emploi mais n'en recherchent pas.

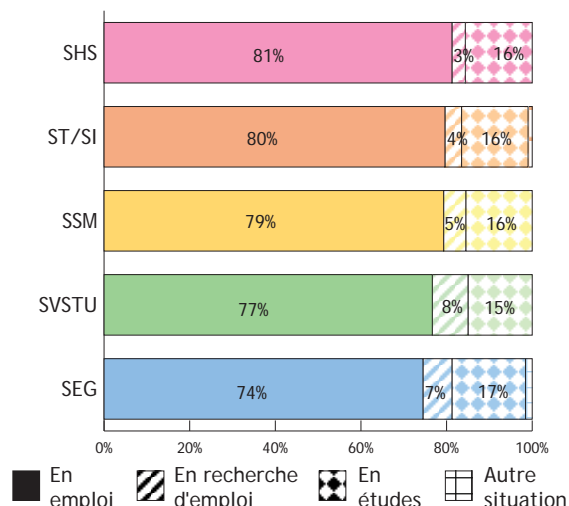
En décembre 2015, 50 % des étudiants en études (mais n'ayant pas obtenu un diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle) sont inscrits en M2, 17 % en M1, 14 % en école d'ingénieurs et 19 % dans un autre diplôme. 47 % des étudiants se sont orientés vers une formation dans le cadre d'un contrat de travail : 23 % en contrat d'apprentissage, 20 % en contrat de professionnalisation et 4 % dans un autre cadre. Seuls 14 % des diplômés étudient encore à Lille 1 en décembre 2015.

La part de diplômés en poursuite d'études au moment de l'enquête diffère peu selon les domaines, elle varie entre 15 % et 17 %, celle de diplômés en recherche d'emploi oscille entre 3 % et 8 %.

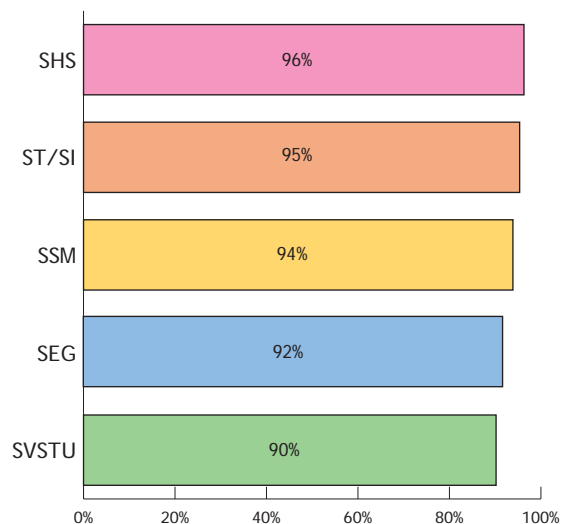
Les personnes en recherche d'emploi le sont depuis en moyenne 6 mois au 1er décembre 2015 mais 88 % d'entre eux ont déjà occupé un poste depuis l'obtention de leur licence professionnelle en 2013. En SVSTU les diplômés recherchent un emploi en moyenne depuis 4 mois, en SEG 7 mois et en SSM 10 mois.

Le taux global d'insertion est de 93 %. Ce taux est de 96 % parmi les diplômés, de SHS et de 90 % pour les diplômés de SVSTU.

La situation au 1er décembre 2015



Le taux d'insertion



Emploi occupé au 1er décembre 2015

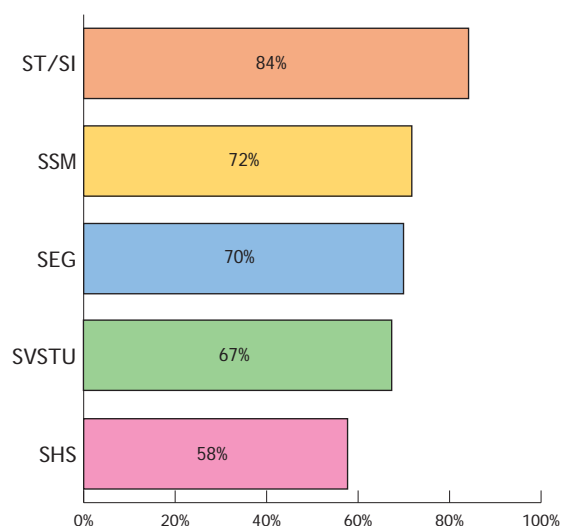
Diplômés n'ayant pas obtenu un diplôme supérieur à la licence professionnelle

Au 1er décembre 2015, 72 % des diplômés en emploi occupent un emploi stable : 65 % ont un CDI, 4 % sont fonctionnaires et 3 % chefs d'entreprises, indépendants ou professions libérales. 23 % des diplômés sont en CDD, 4 % intérimaires et 1 % en emplois aidés.

La part d'emploi stable est de 84 % en ST/SI, la majorité d'entre eux est en CDI (80 %). Parmi les diplômés du domaine SHS, 8 % sont fonctionnaires et 50 % ont un CDI. La part d'intérimaires est plus importante parmi les diplômés de SSM (7 %) et celle de contrats aidés parmi les diplômés de SHS (8 %).

La part d'emploi stable au 1er décembre 2015 est plus élevée parmi les hommes (79 %) que parmi les femmes (66 %).

La part d'emploi stable

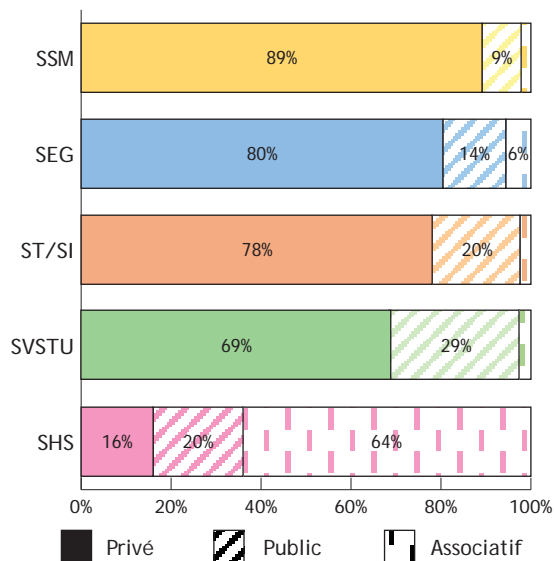


92 % des diplômés occupent au 1er décembre 2015, un poste correspondant à leur niveau de qualification : 77 % un poste de professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres, catégorie B de la fonction publique...) et 15 % un emploi de niveau cadre.

La part d'emploi de niveau cadre est plus importante parmi les diplômés de SEG et ST/SI (respectivement 18 % et 20 %).

La part d'emploi de niveau correspondant à la licence professionnelle est un peu plus importante parmi les hommes (95 % : 19 % de niveau cadre et 76 % de professions intermédiaires) et 94 % parmi les diplômés en emploi stable (17 % de niveau cadre et 77 % de professions intermédiaires).

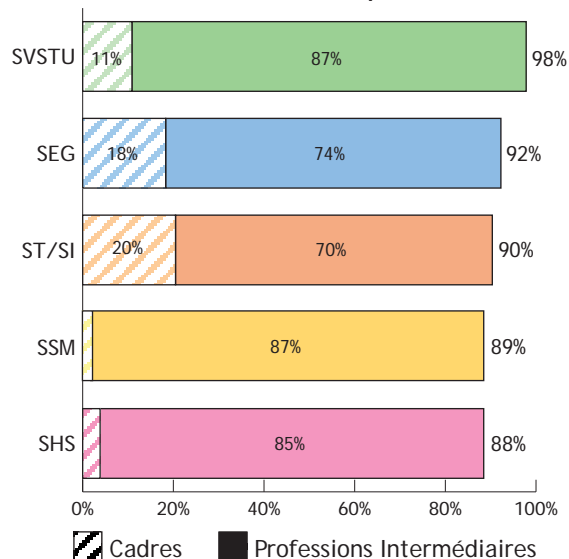
Le secteur d'activité



salariés occupent un poste à temps partiel). Ce salaire net mensuel médian fluctue entre 1519 € en SSM et 1625 € en ST/SI. Le salaire net mensuel médian est plus élevé parmi les diplômés employés par le secteur privé (1600 €) que parmi ceux embauchés par le secteur public (1152 €) ou associatif (1362 €).

En plus de leur salaire, 46 % des diplômés déclarent recevoir des avantages en nature concernant la nourriture (chèque déjeuner, repas gratuit ou à prix modéré) et 16 % pour leur véhicule (voiture de fonction, carburant, péage). 14 % des diplômés ont à leur disposition des outils de communication (téléphone mobile, ordinateur, tablette) et 6 % des indemnités pour leurs frais de présentation. 3 % ont également des avantages concernant leur logement (logement de fonction, loyer modéré, forfait logement). Globalement 58 % des diplômés bénéficient au moins d'un avantage en nature.

Le niveau de l'emploi

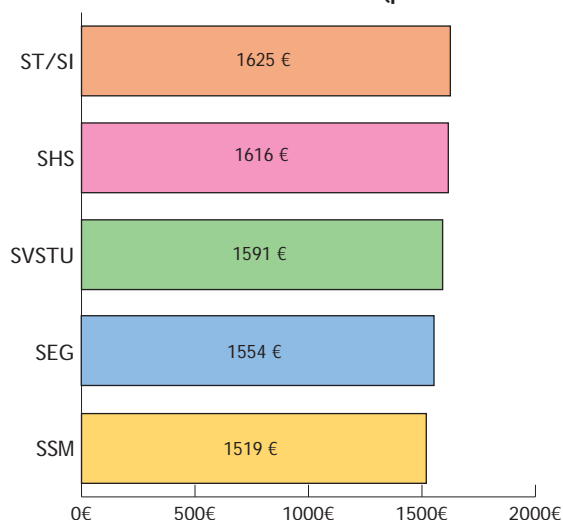


75 % des diplômés occupent un emploi dans le secteur privé : 72 % dans une entreprise privée, 3 % sont leur propre employeur. 17 % travaillent dans la fonction publique (12 % dans une entreprise publique) et 8 % dans le secteur associatif.

La part d'emploi dans le secteur privé est élevée pour les diplômés des domaines SSM, SEG et ST/SI. En ST/SI la part de diplômés employés par une entreprise publique est de 12 % alors qu'en SVSTU c'est la part d'emplois dans la fonction publique qui est supérieure à la moyenne (27 %). Une partie des diplômés de SHS amènent à travailler davantage dans le secteur associatif (64 %).

Le salaire net mensuel médian, primes incluses, est de 1600 € pour les diplômés travaillant à temps plein (7 % des

Le salaire net mensuel médian (primes incluses)

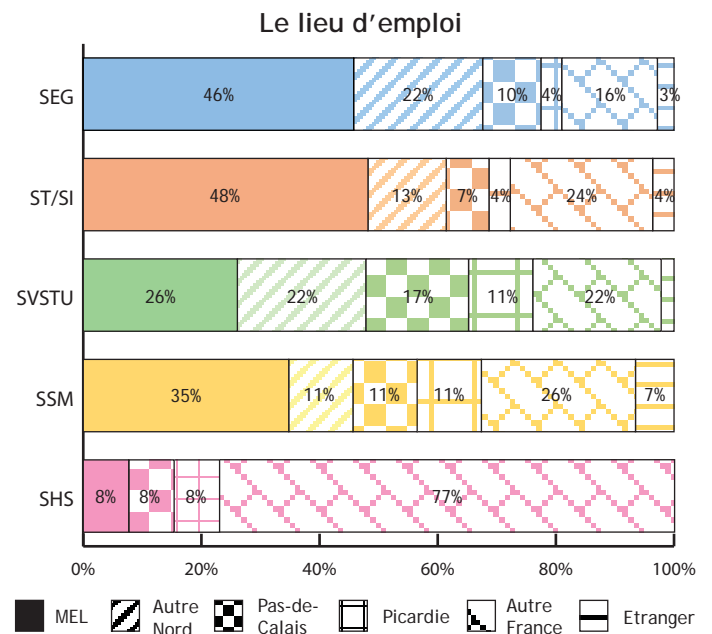


66 % des diplômés en emploi s'insèrent dans le Nord-Pas-de-Calais : 39 % dans la Métropole Européenne de Lille, 17 % dans une autre ville du Nord et 10 % dans le Pas-de-Calais. 6 % ont trouvé un emploi en Picardie, 24 % dans une autre région française et 3 % à l'étranger.

Les diplômés des domaines SEG et ST/SI occupent plus souvent un emploi dans la région Nord-Pas-de-Calais que les diplômés du domaine SHS qui eux se sont plus orientés vers d'autres régions de France.

80 % des diplômés dont le lycée d'obtention du bac était situé dans le Nord-Pas-de-Calais, y sont insérés professionnellement au moment de l'enquête.

93 % des diplômés sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent et 68 % des salariés déclarent que leur emploi est en adéquation avec la formation acquise en licence professionnelle.



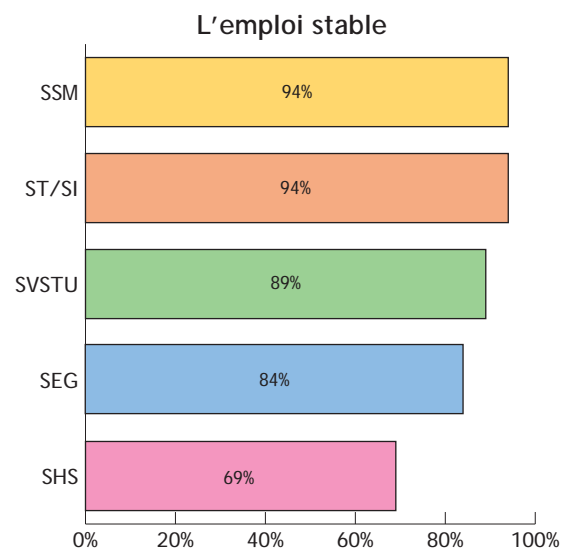
Premier emploi après l'obtention de la licence professionnelle

Diplômés ne s'étant pas réinscrits dans l'enseignement supérieur

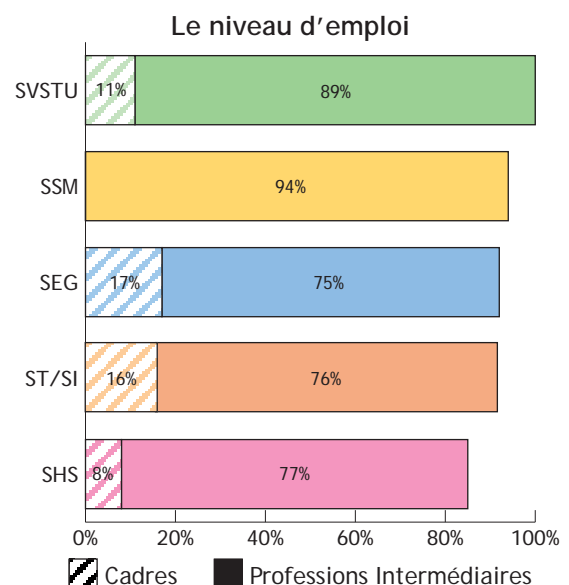
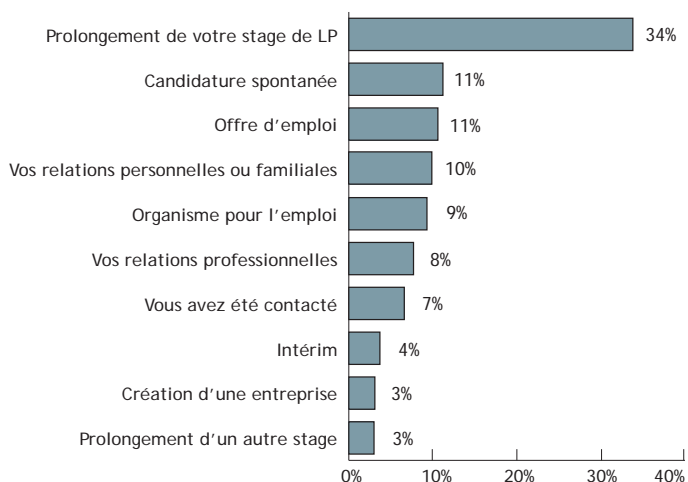
99 % des diplômés de licence professionnelle, non réinscrits dans l'enseignement supérieur, ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle. Pour 53 % d'entre eux, cet emploi est toujours celui occupé au moment de l'enquête. Le temps d'accès à l'emploi, temps mesuré entre la date d'obtention de la licence professionnelle et le début du premier emploi, est en moyenne de 4 mois.

87 % des diplômés ayant occupé au moins une fois un emploi, ont déclaré avoir obtenu un contrat stable dès leur premier emploi après la licence professionnelle. La part de professions intermédiaires pour ce premier emploi était de 79 % et la part d'emploi de niveau cadre de 14 %, globalement 93 % des premiers emplois correspondaient au niveau de qualification de la licence professionnelle. La part d'emploi de niveau cadre est plus élevée parmi les diplômés des domaines ST/SI ou SEG.

34 % des diplômés ont obtenu leur premier emploi en prolongement de leur stage de licence professionnelle (ou contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), 11 % par une candidature spontanée et 11 % en réponse à une offre d'emploi. Globalement 37 % des diplômés ont trouvé leur emploi grâce aux contacts noués pendant leurs cursus universitaires (stages, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, personnel universitaire,...).



Le moyen d'obtention du premier emploi



517 diplômés de licence professionnelle à Lille 1 en 2013 en formation initiale

Age moyen à l'obtention de la LP : 22 ans

Part de femmes : 53 %

Part de diplômés ayant obtenu un BTS : 54 %

Part de diplômés originaires du Nord-Pas de Calais : 75 %

Taux de poursuite d'études : 32 %

Part de diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur à la LP : 14 %

INSERTION PROFESSIONNELLE AU 1er DECEMBRE 2015

(hors diplômés d'un niveau supérieur à la licence professionnelle)

Taux d'insertion : 93 %

93 % pour les Sciences
92 % pour les Sc Eco et Soc

94 % pour les hommes
92 % pour les femmes

Pour les personnes en emploi

Part d'emploi stable : 72 %

76 % pour les Sciences
68 % pour les Sc Eco et Soc

79 % pour les hommes
66 % pour les femmes

Part de cadres et professions intermédiaires : 92 %

92 % pour les Sciences
92 % pour les Sc Eco et Soc

95 % pour les hommes
89 % pour les femmes

Salaire net mensuel médian : 1600 €

1600 € pour les Sciences
1557 € pour les Sc Eco et Soc

1666 € pour les hommes
1517 € pour les femmes